



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Adoptée par le conseil d'administration le 3 novembre 2021

Mise à jour adoptée le 17 avril 2025

CULTURE SAINT-CASIMIR

INTRODUCTION

Culture Saint-Casimir est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de créer des moments de communauté, en organisant des événements artistiques et culturels en milieu rural.

Par ses différents projets, de façon globale, Culture Saint-Casimir vise à :

- Promouvoir, produire et diffuser des propositions artistiques et culturelles diversifiées dans un cadre professionnel ;
- Stimuler la création, l'innovation et l'audace artistique en région, avec une attention portée à la représentation pluridisciplinaire et régionale ;
- Faire découvrir aux Portneuvois·e·s des artistes professionnel·le·s issu·e·s de la scène locale, régionale, nationale et internationale ;
- Développer de nouveaux publics, en collaborant avec les intervenant·e·s de la collectivité ;
- Nourrir le tissu social par l'art et la culture, en impliquant les citoyen·ne·s ;
- Revitaliser et dynamiser son territoire immédiat et environnant ;
- Contribuer au développement culturel, économique et touristique régional.

Les concepts de développement durable guident l'application de la mission et des objectifs de Culture Saint-Casimir. L'organisme se soucie de minimiser son empreinte écologique et d'augmenter l'impact social de ses activités.

DÉFINITION

La politique de développement durable de Culture Saint-Casimir s'appuie sur la définition du développement durable du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

« Au Québec, le développement durable s'entend donc d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

PORTÉE DE LA POLITIQUE

La présente politique s'applique à l'ensemble des activités administratives et événementielles de Culture Saint-Casimir, incluant sans s'y limiter le festival La Commission B et la programmation du Théâtre des Grands Bois.

Elle encadre les décisions et les pratiques liées notamment à la planification, à l'approvisionnement, à la logistique, aux communications, à l'accueil des publics, à la gestion des matières résiduelles et à l'utilisation des ressources.

Parties assujetties

La politique s'applique à toutes les personnes directement impliquées dans les activités de l'organisme, notamment :

- Les membres du conseil d'administration
- les employé·e·s permanent·e·s et contractuel·le·s
- les bénévoles
- les consultant·e·s et pigistes engagé·e·s pour l'organisation ou la mise en œuvre des activités

Parties associées

Certaines exigences de la politique s'appliquent également aux fournisseurs de biens et services, exposant·e·s, artistes, partenaires de diffusion et collaborateur·rice·s impliqué·e·s dans les projets et événements de Culture Saint-Casimir.

Ces partenaires sont invités à adhérer aux principes de la politique par l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement, équitables et inclusives dans le cadre de leur participation.

Culture Saint-Casimir veille à accompagner ses partenaires dans l'adoption de ces pratiques, dans un esprit de collaboration et d'amélioration continue.

ORIENTATIONS

Les orientations présentées ici recensent des comportements déjà adoptés par Culture Saint-Casimir et que l'organisme désire maintenir dans le temps ou optimiser dans une visée d'amélioration continue afin d'atteindre ses objectifs en terme de développement durable.

De façon transversale, Culture Saint-Casimir vise non seulement à adopter de bonnes pratiques et comportements, mais aussi à sensibiliser activement ses partenaires et ses différents publics au respect des orientations énoncées dans cette politique.

SECTION 1 - ÉCORESPONSABILITÉ

TRANSPORT

Situé dans une région rurale au sein de laquelle les options de transport collectif sont limitées, les activités de Culture Saint-Casimir engendrent de nombreux déplacements en voiture de la part de ses participant·e·s, augmentant ainsi les émissions de GES.

Pour limiter ces émissions, Culture Saint-Casimir :

- incite dans ses communications à réduire l'utilisation de l'autosolo et favoriser le covoiturage
- met en place un service de navette lors de la Commission B
- encourage le transport actif entre ses sites regroupés au coeur du village
- rend disponible un camping gratuit pour encourager les longs séjours et limiter le navettage quotidien lors de la Commission B

ALIMENTATION

Plusieurs des activités de Culture Saint-Casimir impliquent la consommation de nourriture ou de breuvages. Le secteur de l'alimentation comporte des impacts dans tout son cycle de vie, ce qui requiert des actions tant au niveau du choix des aliments, de leur provenance, des contenants de service et de la gestion des inventaires.

Il est important de souligner que la majeure partie de la bière servie lors des événements de Culture Saint-Casimir est brassée directement sur place par la microbrasserie Les Grands Bois.

Dans son service au public, Culture Saint-Casimir :

- s'assure que des options végétariennes soient disponibles dans les concessions alimentaires de ses événements
- sélectionne majoritairement des restaurateurs ou agrotransformateurs locaux pour ses concessions
- priorise le service de bière en fût plutôt qu'en canette
- propose des verres réutilisables et des contenants compostables (voir détails dans la section *Matières résiduelles*)

Dans les loges des artistes et le service-repas aux équipes :

- favorise les aliments locaux, bio et de saison et les commerces locaux
- mise sur des éléments en vrac
- utilise de la vaisselle réutilisable

Culture Saint-Casimir offre aussi les repas du midi à l'année aux membres de son équipe, et :

- favorise les aliments locaux, bio et de saison
- offre une majorité de menus végétariens ou végétaliens
- compose le dernier repas de la semaine à partir des restes des autres journées pour limiter le gaspillage alimentaire
- redistribue les surplus à ses employé-e-s

EAU ET ÉNERGIE

Les activités de Culture Saint-Casimir impliquent des besoins importants en énergie et en eau pour les différents équipements scénographiques et scéniques et pour le service alimentaire.

Pour limiter sa consommation de ressources et l'émission de GES, Culture Saint-Casimir :

- n'utilise aucune génératrice dans ses activités, les équipements sont branchés directement dans le réseau électrique d'Hydro-Québec (hydro-électricité)
- sélectionne des équipements favorisant l'économie d'énergie
- installe un système de remplissage de bouteille d'eau sur ses sites d'événements

Culture Saint-Casimir réduit aussi à l'année la consommation d'énergie des opérations de l'organisme en :

- sensibilisant les employé-e-s aux pratiques d'économie d'énergie (éclairage, chauffage, climatisation)
- sélectionnant des équipements moins énergivores

MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'organisation d'événements culturels et agroalimentaires engendre des matières résiduelles à toutes les étapes de réalisation du projet.

Le tout commence avec une réflexion et une réduction à la source. En ce sens, Culture Saint-Casimir applique une politique d'approvisionnement responsable (voir Annexe 1).

Pour détourner le plus possible de matières des sites d'enfouissement, Culture Saint-Casimir :

- proscrit l'utilisation de bouteilles d'eau à usage unique
- fait le service de boissons uniquement dans des verres *Ecocup* ou des verres réutilisables
- encourage les membres du public à apporter leur propre bouteille réutilisable
- favorise les aliments en vrac
- demande à ses concessions alimentaires d'opter pour des contenants compostables et d'éviter le suremballage
- installe des stations de tri (déchet, recyclage, compostage) sur ses sites d'événements et dans sa salle
- dispose de bacs pour les contenants consignés, qui sont peu nombreux vu la priorisation du service en fût
- déploie une équipe verte durant La Commission B pour sensibiliser les festivalier·ère·s au bon tri des matières résiduelles
- affiche clairement l'information de tri au-dessus des bacs avec un signalétique appropriée

Et en terme de promotion, Culture Saint-Casimir :

- ne produit pas de marchandise promotionnelle pour la Commission B
- limite les impressions d'affiches
- renseigne les festivalier·ère·s de la Commission B via son application mobile plutôt qu'imprimer des programmes ou dépliants
- utilise du matériel promotionnel, de signalétique et de décor non daté, et l'entrepose correctement, pour favoriser la réutilisation d'année en année
- produit et transmet électroniquement un guide de participant·e à la Commission B pour bien informer en amont sur les bons gestes à poser

Enfin, dans le travail quotidien Culture Saint-Casimir :

- favorise un environnement de bureau sans papier, en limitant les impressions et en favorisant le partage électronique
- offre un système de tri à trois voies dans ses bureaux
- revalorise les fournitures désuètes et choisit des matériaux de construction responsable
- réduit la consommation d'énergie des opérations de l'organisme

MILIEUX NATURELS

Les événements extérieurs de Culture Saint-Casimir se déroulent au sein ou à proximité de milieux naturels comme les berges de la rivière Sainte-Anne, le parc où est installé le camping ou le boisé qui accueille une scène du festival.

Une vigie est assurée afin que les activités dégradent le moins possible ces milieux sensibles.

SECTION 2 - PRATIQUES SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET ÉTHIQUES

Culture Saint-Casimir souhaite être un moteur du développement social, économique et culturel de son territoire d'appartenance. L'organisme vise à créer du lien social de par ses activités et former une communauté épanouie et plus inclusive pour chacun de ses membres.

Cette visée repose sur certains principes :

1. Être un employeur responsable

Agir de façon responsable, équitable et solidaire auprès de nos employé-e-s

Moyens :

- Offrir un milieu de travail sain
- Maintenir les conditions de travail par le développement durable de l'entreprise
- Mettre sur pied des processus d'intégration et d'accueil de nouveaux-elles employé-e-s
- Rendre la formation continue accessible
- Développer des mesures afin de préserver et faciliter la conciliation travail-famille
- Implanter des mesures encourageant et favorisant la pratique d'activités sportives

2. Favoriser la participation à la vie collective

Assumer notre mission sociale, solidaire, contribuer au partage de nos connaissances et encourager l'implication sociale de nos employé-e-s et la participation à la vie communautaire.

Moyens :

- Reconnaître et valoriser l'implication bénévole
- Soutenir les actions locales et participer au dynamisme de la région
- Déployer des activités rassembleuse à valeur sociale et favorisant les échanges
- Stimuler l'économie locale en attirant touristes et visiteur·euse-s
- Promouvoir l'implication sociale
- Consulter en amont les populations avoisinantes de nos événements pour limiter les impacts négatifs et informer les populations locales pour favoriser leur participation

3. Répondre aux changements démographiques de notre région et favoriser l'intégration

Contribuer au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie des publics et des employé-e-s.

Moyens :

- Mettre en place des projets inclusifs pour tous les types de clientèles (famille, aînés, personnes issues de l'immigration, etc.)
- Être un lieu accueillant pour tous les types de clientèles, incluant l'accessibilité physique des lieux :
 - o accès et zone réservées sur le site du festival
 - o toilette accessible
 - o participation au programme Carte Accès Loisir pour offrir l'entrée gratuite aux accompagnateur·rice-s
- S'associer avec différents organisme pour favoriser la participation de différents groupes marginalisés

4. Valoriser et partager le patrimoine collectif

Contribuer à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine collectif.

Moyens :

- Mettre sur pied des projets en lien avec le patrimoine culturel et collectif local.
- Veiller à l'entretien et à la mise en valeur des lieux.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

La direction est responsable de l'application et de la mise à jour de cette politique.

Une personne responsable du développement durable sera nommée pour la tenue de chaque édition de la Commission B.

L'atteinte des objectifs de la politique de développement durable sera évaluée annuellement via la réalisation d'un plan d'action annuel et d'un bilan, particulièrement à la fin de chaque édition de la Commission B.

Certains indicateurs de performance seront établis afin d'enrichir et de faciliter l'atteinte des objectifs de la politique.

SIGNATURE



Maxime Naud-Denis
Directeur général et artistique

ANNEXE 1

Politique d’approvisionnement responsable

Portée et objectifs

La présente politique s’applique à tous les achats de biens et services effectués par Culture Saint-Casimir dans le cadre de ses activités, incluant le festival La Commission B.

Elle vise à intégrer des critères environnementaux et sociaux à l’ensemble du processus d’approvisionnement, afin de :

- réduire les impacts environnementaux liés aux activités de l’organisme ;
- soutenir l’économie locale, sociale et solidaire ;
- favoriser des pratiques commerciales justes et durables ;
- renforcer le rôle de l’organisme comme acteur de changement.

Principes directeurs

L’approvisionnement responsable tient compte du cycle de vie complet des produits (production, transport, utilisation, fin de vie) et des principes des 4RV-E (repenser d’abord, réduire, réemployer, recycler, valoriser et éliminer).

Lignes directrices

1. Avant d’acheter, chacun au sein de l’organisme doit se questionner à savoir :
 - s’il existe un bien similaire déjà à disposition au sein de l’organisme (optimisation des ressources) ;
 - s’il est possible d’opter pour la location ;
 - s’il existe une option d’achat usagé ou reconditionné plutôt que neuf.
2. Selon le type de produit ou service, l’organisme favorise l’achat de produits réutilisables, recyclables, compostables ou durables, certifiés écologiques.
3. L’organisme place en haute priorité le critère de proximité des fournisseurs en s’approvisionnant d’abord dans Portneuf ou à moins de 100 kilomètres de ses événements.
4. L’organisme est soucieux d’encourager particulièrement les organismes à but non lucratif, les entreprises d’économie sociale ou coopératives, et favorise les échanges et la mutualisation de ressources avec d’autres organisations.
5. L’organisme encourage les fournisseurs ayant un engagement clair en écoresponsabilité (politique, charte, certifications) et soucieux du bien-être et des conditions de travail de leur personnel.

Responsabilités et suivi

La direction est responsable de l'application et de la mise à jour de cette politique.

Chaque responsable de département (logistique, programmation, communication, administration, etc) doit l'appliquer dans ses décisions d'achat.

La politique est révisée ponctuellement, et un bilan des achats est intégré au bilan annuel en développement durable du festival, avec une attention particulière à la proportion de fournisseurs locaux.